

11 sep 2014 -12:04

Rapport annuel INASTI 2013: Les chantiers de l'INASTI

l'INASTI a publié son rapport annuel 2013. Celui-ci met en avant tous les chiffres marquants de l'année 2013. Ainsi, le nombre de travailleurs indépendants a franchi pour la première fois le cap du million. On a également constaté une augmentation du nombre de pensionnés et de pensionnés continuant d'exercer une activité indépendante. Après une forte augmentation en 2012, le nombre de starters a, quant à lui, légèrement diminué.

Le rapport annuel 2013 reprend également les différents projets que l'INASTI a mis sur les rails pour améliorer le service aux travailleurs indépendants, renforcer la communication et la collaboration en interne et moderniser ses méthodes de travail et ses applications informatiques.

Chiffres et tendances

Augmentation du nombre total de travailleurs indépendants

En 2013, on a compté 1.001.101 travailleurs indépendants (659.548 hommes et 341.553 femmes). Il s'agit d'une augmentation de 12.534 unités ou 1,27 % par rapport à 2012. L'augmentation concerne surtout les femmes qui exercent une activité indépendante complémentaire (+ 4,53 % par rapport à 2012).

101.932 travailleurs indépendants et aidants ne sont pas de nationalité belge (99.511 en 2012 ou + 2,43 %). Les nationalités les plus représentées sont les Roumains, les Hollandais, les Français et les Italiens.

Augmentation du nombre de pensionnés et du nombre de pensionnés continuant d'exercer une activité indépendante

Dans le régime des travailleurs indépendants, le nombre de pensionnés a continué d'augmenter et est passé de 501.378 en 2012 à 509.794 en 2013. L'augmentation concerne surtout les pensionnés bénéficiant d'une pension "mixte" en tant que travailleur indépendant et travailleur salarié.

De même, le nombre de pensionnés continuant d'exercer une activité indépendante a progressé de 78.895 en 2012 à 84.636 en 2013.

Diminution du nombre de starters

En 2013, le nombre de starters a pour la première fois diminué depuis 2009. En 2013, on compte 91.137 starters (contre 93.241 en 2012). Parmi les 20.904 starters qui n'ont pas la nationalité belge, les nationalités les plus représentées sont les Roumains, les Bulgares, les Hollandais, les Français, les Polonais et les Italiens.

Autres constatations pour 2013:

- Très légère augmentation des revenus professionnels nets des travailleurs indépendants;
- Diminution continue du nombre de conjoints aidants, tant dans le mini-statut que dans le maxi-statut ;
- Diminution du nombre de ménages ayant droit aux prestations familiales ;

- Poursuite de l'augmentation du nombre de sociétés ;
- Comme c'est le cas depuis 2004, le résultat comptable pour le statut social est à nouveau positif en 2013.

Les chantiers de l'INASTI

Un meilleur service aux travailleurs indépendants

- L'implémentation du dossier électronique unique et transversal a été lancée. Ce projet Séquoia doit permettre à l'indépendant, dès 2018, de suivre son dossier 'Statut social' via internet ;
- De concert avec les 2 autres institutions de pension, l'Office national des pensions (ONP) et le Service des pensions du secteur public (SdPSP), l'INASTI assemble un moteur de pension commun ;
- Dans la lutte contre la concurrence déloyale, une Coupole Fraude a été mise sur pied afin d'enrayer les nouvelles formes de fraude sociale.

Renforcement de la communication et de la collaboration en interne

- L'INASTI a lancé un trajet de développement du leadership pour le management dans lequel l'humain est placé au centre ;
- L'instauration du télétravail a contribué à une meilleure conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle ;
- Les premières mesures du travail ont optimisé l'affectation du personnel ;
- Un nouveau plan d'action pour la gestion des connaissances favorise le partage et la gestion des connaissances.

Modernisation des méthodes de travail et applications informatiques

- Le développement du dossier électronique a été poursuivi ;
- Le nouveau plan informatique stratégique veille à ce que l'INASTI devienne moins dépendant des fournisseurs de services externes.

Par ailleurs, le rapport annuel offre un aperçu de l'évolution, en 2013, de la législation et de la jurisprudence portant sur le statut social.

Informations supplémentaires

Par respect pour l'environnement, le rapport annuel de l'INASTI n'existe que sous forme numérique.

La version intégrale du rapport annuel peut être consultée sur <http://www.rsvz-inasti.fgov.be> (rubrique 'Publications').

Coordonnées pour le public

INASTI

Call center pensions : numéro gratuit 1765 (jours ouvrables de 9h à 12h et de 13u à 17h)

E-mail: info@rsvz-inasti.fgov.be

Correspondance : INASTI - Place Jean Jacobs 6 - 1000 Bruxelles

Coordonnées pour la presse

Service Communication INASTI - Lilianne Lemmens - +32 2 546 44 07 - lilianne.lemmens@rsvz-inasti.fgov.be

Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI)
Quai de Willebroeck 35
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 546 42 11
<http://www.rsvz-inasti.fgov.be>

Floriane De Muyter
Attachée Service de Communication
+32 2 546 44 92
floriane.demuyter@rsvz-inasti.fgov.be

Shavawn Somers
+32 2 546 44 75
Shavawn.Somers@rsvz-inasti.fgov.be